

FORM. 85 - DECLARATION DE CAPACITE

Pour le suivi de l'assurance qualité en protection incendie
(DPI-AEAI (11-15) Assurance qualité en protection incendie)

E C A • j U R A
ÉTABLISSEMENT CANTONAL D'ASSURANCE
IMMOBILIÈRE ET DE PRÉVENTION



Cette déclaration est requise à la demande de l'ECA Jura pour les personnes assumant la responsabilité du suivi de l'assurance qualité en protection incendie au sens de la **DPI-AEAI (11-15) Assurance qualité en protection incendie**.

1. INFORMATIONS SUR LE PROJET

Localité : _____ Parcelle : _____
Adresse : _____
Projet : _____
Dossier Jurac n° _____
Maître d'ouvrage : _____
e-mail : _____ Tél : _____

2. DEGRE D'ASSURANCE QUALITE (formulaire 80)

Degré d'assurance qualité attribué à l'ensemble du bâtiment :	1	2	3	4	
Partie de bâtiment particulière :	Pas concerné	1	2	3	4

3. RESPONSABLE ASSURANCE QUALITE EN PROTECTION INCENDIE

Maître d'ouvrage

Mandataire (*indiquer ses coordonnées ci-dessous*)

e-mail : _____ Tél : _____

Responsabilité : Phase projet/planification Phase exécution / Suivi des travaux

Lorsque le responsable assurance qualité est différent pour chaque phase, un formulaire 85 doit être complété et signé pour chaque phase.

Qualification(s) : **au moins une des cases ci-dessous doit être cochée**

Spécialiste en protection incendie AEAI (minimum requis pour le degré 2) N°HPI :

Expert en protection incendie AEAI (minimum requis pour le degré 3) N°HPI :

Déclare disposer de bonnes connaissances des prescriptions de protection incendie de l'**AEAI**, des procédures administratives applicables ainsi que de la mise en œuvre de l'assurance qualité en protection incendie (**DPI-AEAI 11-15, ch.5.1.3**) (**Degré 1**)

Par sa signature, le(la) soussigné(e) confirme qu'il remplira les dispositions de l'article 4.1.3 de la **DPI-AEAI 11-15 Assurance qualité en protection incendie**. Il atteste l'exactitude des renseignements donnés dans l'ensemble des formulaires de demande de permis de construire en rapport avec la protection incendie.

S'il est chargé de la phase Exécution / Suivi des travaux, il(elle) s'engage également à transmettre tous les documents qui devront être retournés à l'ECA Jura au propriétaire du bâtiment selon conditions fixées par l'ECA Jura.

Lieu et date: _____ Le responsable assurance qualité en protection incendie

4. ANNEXE(S)